

La théorie du genre

I) L'approche théorique du genre :

1°) Le concept de genre :

Le concept de genre est un concept social qui part du principe que les différences sexuelles propres ne constituent pas et ne justifient pas les inégalités entre les êtres humains sur les plans sociaux. Seule la culture intervient en créant les identités pour

²³⁰ Source numérique : <http://ac.lille.free.fr/echo.2.html>, Bertrand DEKONINCK Le Travail domestique : le privé est politique et économique, Lille Alternative, jeudi 1er juin 2000

²³¹ Op cit.

²³² Op cit.

chaque sexe et en élaborant les systèmes de genre. Les différences se transforment alors en inégalités.

On peut observer dans toute société que les places occupées par les femmes et par les hommes et les rôles sociaux que les unes et les autres jouent ne sont pas seulement – et loin de là – le résultat de la différence physiologique entre les hommes et les femmes. Ils sont le résultat d'une longue construction collective.

Le mot genre est la traduction du mot anglais *Gender*. Ce terme est apparu pour la première fois en 1972, dans un ouvrage d'Ann Oakley intitulé « Gender and Society », et s'est progressivement répandu à partir des années 80. Il propose de faire **la distinction entre la dimension biologique (sexe) et la dimension culturelle (genre)**.

Le genre permet ainsi de mettre en évidence le fait que :

Les rôles « féminins » et « masculins », par exemple les femmes doivent s'occuper des tâches ménagères et des enfants, la politique ou la direction d'entreprises sont des domaines réservés aux hommes, etc., ne sont pas déterminés à la naissance - caractères **innés** déterminés par la biologie - et voués à ne jamais changer mais sont attribués aux hommes et aux femmes par la société comme des rôles **acquis / socialement construits : appris à l'école, au sein de la famille, etc.** Ces rôles peuvent donc évoluer différemment selon les situations sociales, économiques et culturelles où se trouvent les individus.

Le terme anglais "Gender" désigne le sexe, masculin ou féminin, socialement construit. Pour les féministes francophones, ce concept correspond aux "relations sociales de sexe". Le terme "genre" ne renvoie pas à des catégories biologiques (hommes et femmes) mais à des catégories sociales (féminin et masculin). Le genre implique l'organisation sociale de la relation entre les sexes. Il regroupe donc toutes les différences constatées entre les hommes et les femmes, tant au niveau individuel que social, économique, politique et culturel²³³.

Le concept « genre » a été approprié et élaboré comme catégorie opératoire d'analyse par les chercheuses américaines, dans la mesure où il échappe aux connotations biologiques qui s'attachent au mot « sexe ». Ce sont les données biologiques- elles mêmes construites et interprétées- qui ont permis, de présenter comme « naturels » la bi catégorisation en

²³³ Source numérique : Gender studies, Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

sexes et les rapports sociaux entre sexes²³⁴. Le concept « genre » permet de désigner sans ambiguïté, une construction socioculturelle²³⁵.

Le concept de « genre » est donc un concept social qui part du principe que les différences sexuelles propres ne constituent pas et ne justifient pas les inégalités entre les êtres sociaux. Seule la culture intervient en créant les identités pour chaque sexe et en élaborant les systèmes de genre. Les différences se transforment alors en inégalités. On peut observer dans toute société que les places occupées par les femmes et par les hommes et les rôles sociaux que les unes et les autres jouent ne sont pas seulement – et loin de là – le résultat de la différence physiologique entre les hommes et les femmes. Ils sont le résultat d’une longue construction collective²³⁶.

« L’utilisation du concept « genre » par les historiennes américaines est du point de vue de l’analyse historique, une catégorie utile, comme le précise Joane Scott, parce qu’il est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur les différences perçues entre sexes. Quant à Michèle Riot Sarcey, le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir et que le genre femme, au sens social, est aussi une construction historique »²³⁷.

Ce que le concept de genre **interroge**, ce sont *les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes et l’asymétrie fondamentale dans la hiérarchie des deux groupes*. Il doit permettre d’analyser les relations entre les hommes et les femmes dans les espaces/institutions sociales - famille, communautés, marchés, école, rue, stade, etc. - en tant que redistribution inégale des ressources, des responsabilités et du pouvoir entre les hommes et les femmes.

²³⁴ Mari- Claude Hurtig & al, sexe et genre, CNRS, Paris, 2002-2003, p 16.

²³⁵ Op cit, p 16.

²³⁶ Source numérique : www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie.htm

²³⁷ M.R. Sarcey, du genre au singulier, in sexe et genre, Mari C. H. & al, CNRS, Paris, 2002, p 186

SEXE	GENRE
Fait référence aux différences biologiques qui sont universelles « sexe biologique »	Fait référence aux différences culturelles construites par la société, et qui varient selon le milieu social, le contexte culturel... / « sexe social »
Caractère inné : défini à la naissance	Caractère acquis : appris, non défini à la naissance
Ne change généralement pas au cours du temps	Peut changer au cours du temps
<u>Exemples</u> : Seules les femmes peuvent mettre au monde un enfant Seuls les hommes ont de la barbe	<u>Exemples</u> : Le père et la mère peuvent donner le biberon à un enfant (il n'est pas déterminé « biologiquement que seules les femmes peuvent nourrir un enfant ») Les hommes et les femmes peuvent exercer des responsabilités politiques (il n'y a pas d'obstacle « physique », biologique à la participation des femmes en politique »

2°) Genèse des « Gender Studies » :

« Le concept de «Gender» est né aux Etats-Unis dans les années 70 d'une réflexion autour du sexe et de l'utilisation de cette variable dans les recherches en sciences sociales. Les « Gender studies » ont profondément renouvelé l'étude des rapports homme/femme en posant que la différence de sexe est une construction sociale. « Ce domaine d'étude veut montrer comment les inégalités dont sont victimes les femmes s'appuient d'une part sur une idéologie légitimant, de fait, l'oppression des femmes et d'autre part sur un ensemble de mécanismes sociaux qui tendent à présenter comme naturelle une division inégalitaire des rôles sociaux entre les hommes et les femmes, y compris dans les sociétés qui se prétendent démocratiques et égalitaires »²³⁸.

Si ce courant n'a guère d'équivalent en France, en revanche la notion de genre a fini par s'imposer dans les études féministes et de nombreux enjeux de société. On trouve parfois des traductions comme « études des genres » ou « études sur le genre » mais les personnes qui écrivent dans ce champ de recherche reprennent le terme « Gender Studies ».

²³⁸Source numérique : http://fr.wikipedia.org/wiki/Gender_studies

Le mouvement féministe qui a pris de l'ampleur après la révolution sexuelle cherche à faire entendre sa voix au sein des institutions de recherche »²³⁹. Le Mouvement de libération des femmes (MLF), en 1970, s'est constitué en partie en réaction contre le machisme qui régnait durant le mouvement de Mai 68.

Les Féministes et les libertaires ont toujours partagé la revendication d'autres rapports sociaux entre les sexes et en particulier la revendication d'une libération sexuelle et des rapports d'oppression qui ne confondent pas libéralisme et amour libre. Il ne peut donc y avoir de véritable révolution sexuelle sans remise en cause des rapports économiques d'exploitation.

Cette révolution suppose aussi une remise en cause de toutes les formes de hiérarchie afin que soient possibles des relations entre individus libérés des rapports de domination. Il s'agit de faire reconnaître un engagement qui se veut de plus en plus une réflexion renouvelée sur le monde. « C'est un psychologue, **Robert Stoller**, qui popularise en 1968 une notion déjà utilisée par ses confrères américains depuis le début des années 50 pour comprendre la séparation chez certains patients entre corps et identité. De là l'idée qu'il n'existe pas une réelle correspondance entre le genre (masculin/féminin) et le sexe (homme/femme).

Dès 1972, en s'appuyant sur l'articulation entre la nature et la culture développée par l'anthropologue français **Claude Lévi-Strauss**, la sociologue britannique **Anne Oakley** renvoie le sexe au biologique et le genre au culturel »²⁴⁰.

Le « genre » constitue ainsi un nouveau domaine de recherche en histoire, abordé de différentes manières - théorie du patriarcat ; approche féministe et marxiste; approche psychanalytique. Les études cherchent à montrer comment le genre structure concrètement et symboliquement la vie sociale et la distribution du pouvoir.

Selon Christine Delphy, le genre « c'est ce que l'on pourrait appeler le « sexe social » », c'est-à-dire tout ce qui est social dans les différences constatées entre les femmes et les hommes, dans la division du travail ou dans les caractères qu'on attribue à l'un ou à

²³⁹ Source numérique : http://www.scienceshumaines.com/Oales-gender-studies-0a_fr_4666.html, rédigé par Sandrine Teixido.

²⁴⁰ Op cit.

l'autre sexe. Sa théorie est que l'ensemble de ce que sont et de ce que font les femmes et les hommes, et qui paraît spécifique à chaque sexe, est en fait entièrement social²⁴¹.

3°) Les Rapports sociaux de genre :

Les femmes et les hommes (les filles et les garçons) ont le plus souvent un statut différent au sein de la famille, dans la communauté et dans la société. Pour remplir leur rôle, ils et elles utilisent des ressources différentes (naturelles, économiques, politiques et sociales). Il arrive que l'appartenance à un sexe ou l'autre empêche les individus de jouer le rôle qu'ils ou elles voudraient jouer et d'accéder aux ressources nécessaires à ce rôle.

Les femmes en particulier, doivent surmonter des difficultés pour accéder à certaines ressources et/ou les contrôler. De plus, leur contribution sociale et économique est souvent sous-estimée. Il est donc important d'analyser « les relations de genre » dans le cadre des actions de développement ; cela revient à considérer la répartition et l'organisation des rôles, des responsabilités, des ressources et les valeurs attachées aux hommes ou aux femmes, afin d'identifier les différences et les inégalités qui les séparent et de déterminer leurs intérêts, possibilités, contraintes et besoins respectifs en terme de développement.

Contrairement aux différences biologiques entre les sexes, **les rapports sociaux de genre dépendent du contexte**. Ils varient d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre dans un même pays (différences entre la ville et la campagne, par ex.), mais aussi d'une famille à l'autre.

Les rapports sociaux de genre ne sont pas figés. Même dans les cultures traditionnelles, ils évoluent avec la situation économique, juridique, politique ou environnementale. Certaines de ces évolutions sont voulues et favorisent l'égalité : nombre de pays ont par exemple entrepris d'éliminer toute discrimination entre les sexes dans leur législation. Il arrive aussi que des mesures soient prises pour perpétuer ou accroître les disparités (en Arabie Saoudite, les femmes n'ont ainsi pas le droit de conduire). Les changements ne sont pas toujours voulus et peuvent aller dans un sens ou dans l'autre :

- Positifs : comme par exemple dans les zones franches du Bangladesh, où nombre de femmes travaillent (même si leur employeur ne se soucie que de ses intérêts économiques et n'a que faire du pouvoir social des femmes et si les conditions de travail sont souvent douteuses) tirant ainsi de leur activité un revenu

²⁴¹ Entretien de CHRISTINE DELPHY, « **Le Genre, Sexe Social** » juin 2002, réalisé par Pauline TERMINIERE.

monétaire non négligeable qui leur permet d'améliorer leur statut au sein de la famille.

- Négatifs : comme par exemple dans certains pays de l'Est où la libéralisation des marchés a engendré un chômage élevé parmi les hommes qui, privés de leur place et de leur statut traditionnel à la tête de la famille, tendent à exprimer leur malaise et à affirmer leur masculinité en recourant à la violence domestique.

Les rapports entre hommes et femmes évoluent souvent lentement, mais parfois aussi très vite. Ainsi un contexte, malheureusement même douloureux peut accélérer une situation. Ainsi l'exemple du génocide au Rwanda, en 1994, avec la disparition massive des hommes a donné aux femmes un nouveau statut et de nouvelles responsabilités.

Dans les pays du Maghreb, notamment dans certaines régions dites berbères et qui connaissent une très forte émigration masculine, les femmes sont amenées à assumer de nouvelles tâches et responsabilités par exemple dans certaines oasis où une grande partie des hommes sont absents, les femmes doivent effectuer des tâches agricoles traditionnellement réservées aux hommes, comme le labour ou la pollinisation des palmiers dattiers.

Les rapports sociaux de genre sont croisés avec d'autres rapports sociaux. Les femmes ne sont pas toutes égales et les hommes ne sont pas tous égaux : **l'âge, la classe sociale, l'appartenance ethnique, la religion** déterminent également les activités et les responsabilités des femmes et des hommes, ainsi que leur statut, leurs chances et les contraintes auxquelles ils/elles doivent faire face. En Inde, une femme d'une caste élevée peut posséder un pouvoir plus grand qu'un homme d'une caste inférieure, tout en étant subordonnée aux hommes de sa propre caste.

Les rapports sociaux de genre sont des rapports de pouvoir. Qu'elles soient privées (famille, mariage, etc.) ou publiques (religion, école, marché du travail, etc.), les institutions reflètent et contribuent à maintenir les rapports sociaux hommes-femmes. C'est pourquoi les tentatives visant à modifier ces rapports, en vue d'instaurer l'égalité, sont souvent perçues comme des menaces pour les «traditions» et pour la culture.

S'il est difficile de gagner des batailles dans la promotion de l'égalité, il est extrêmement facile d'en perdre. D'innombrables sociétés de par le monde en appellent au retour des valeurs traditionnelles, y compris à la soumission des femmes, parce qu'elles se sentent «menacées» par des forces ou des idées «étrangères».

4°) L'égalité de genre :

L'égalité entre hommes et femmes est une des finalités du développement. Les projets et programmes de développement ne visent pas seulement ou nécessairement à faire participer le même nombre de femmes et d'hommes (de filles et de garçons) aux activités de développement, ni à réserver un traitement en tous points identique aux femmes et aux hommes (aux filles et aux garçons). Ils ne prétendent pas rendre les femmes et les hommes égaux, mais veulent leur offrir les mêmes chances, les mêmes possibilités. L'égalité comprend le droit à la différence. Promouvoir cette égalité c'est tendre vers une société où les femmes et les hommes (les filles et les garçons) peuvent s'épanouir équitablement tout en contribuant à faire évoluer la société en fonction de ce à quoi ils/elles aspirent.

II) Les concepts de base du genre :

Quelques concepts sont indispensables pour une bonne compréhension du genre. Ils sont en outre nécessaires pour guider les interventions en tenant compte de la dimension genre. Il s'agit essentiellement des concepts suivants²⁴² : La division du travail selon le genre ; L'accès et le contrôle des ressources et des bénéfices ; Les facteurs d'influence ; Les besoins pratiques et les intérêts stratégiques ; La condition et la situation ; , Le concept « d'empowerment » ou « renforcement du pouvoir / habilitation ».

1°) La division sexuelle du travail social entre hommes et femmes :

Dans toute société, il existe une **division du travail entre les hommes et les femmes**, qui est propre à chaque culture et à chaque époque. Elle peut varier d'une collectivité à l'autre. Elle est flexible et s'adapte aux conditions prévalant dans le ménage (par exemple l'éducation, la maladie ou l'absence d'un membre important de la famille).

Eventuellement la division sexuelle du travail social entre hommes et femmes est différente selon les cultures et les époques. On retrouve pour autant de grands invariants qui reviennent régulièrement dans la répartition des tâches, fonctions, emplois. La « grille de Harward » permet de se poser un certain nombre de questions à ce sujet.

²⁴² Source numérique : http://www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie_conceptsbases.htm

2°) Les trois champs de ce travail social :

Dans l'analyse fondée sur le genre, on distingue trois grandes catégories de travail dans les trois grands domaines que sont la production, la reproduction et la participation à la collectivité.

Le travail lié à la production	Inclut l'ensemble des activités liées à la production de biens et de services voués à la consommation et au commerce (agriculture, pêche, industrie, etc.). Il est généralement lié à une activité rémunérée formelle ou informelle / qui génère un revenu.
Le travail lié à la reproduction	Inclut l'ensemble des activités liées au bien-être familial ou activités non marchande dont les tâches domestiques, le soin et l'éducation des enfants, les courses, la collecte de l'eau et du combustible, etc.
Le travail lié à la collectivité	Inclut l'ensemble des tâches liées à l'organisation collective des activités et services sociaux : cérémonies et fêtes, toutes activités pour améliorer le maintien et l'établissement de liens au sein d'une communauté, activités politiques locales, participation aux groupes sociaux, etc.

Les femmes comme les hommes, les filles et les garçons, peuvent s'engager dans des activités liées à l'une ou l'autre catégorie, mais la plupart du temps leurs responsabilités sont différentes. Il faut bien réaliser que toute intervention dans un domaine aura des effets sur les autres domaines. Par exemple, la charge de travail des femmes peut les empêcher de participer aux projets de développement ou leur causer une surcharge dans d'autres domaines. Il importe donc de bien comprendre le type de travail que chacun des genres accomplit pour en tenir compte dans la planification des projets ou programmes, si l'on souhaite que les femmes puissent bénéficier autant que les hommes de l'intervention.

3°) L'accès aux - et le contrôle - des ressources et des bénéfices :

Comment les ressources d'abord (entendu au sens large) et les bénéfices des actions ensuite, sont-ils répartis entre femmes et les hommes dans telle situation donnée? Jusqu'où ? Dans quels domaines ?

Les ressources économiques ou productives	La terre, l'équipement, les outils, la main-d'œuvre, l'argent, le crédit, les compétences utiles sur le marché du travail formel ou informel et les possibilités offertes sur le marché de l'emploi formel ou informel en vue d'avoir un revenu
Les ressources politiques	Le leadership, l'éducation, l'information, la confiance en soi, l'expérience, la crédibilité
La ressource temps	La disponibilité pour la formation, les loisirs, les rencontres, etc.

Les bénéfices peuvent inclure les besoins essentiels (nourriture, logement, vêtements), l'accès à un revenu, la possession de biens, l'éducation et la formation, le pouvoir politique, le prestige, le statut. Cependant l'état de subordination des femmes peut limiter leur accès aux ressources et aux bénéfices. Dans certains cas, les femmes peuvent avoir **accès** aux ressources comme avoir l'occasion de s'en servir mais n'exercent sur ces ressources et avantages aucun **contrôle** comme aptitude à en définir l'utilisation et à imposer ce choix aux autres).

À l'étape de planification, il est important de connaître les ressources et les bénéfices auxquels hommes et femmes ont accès et lesquels ils contrôlent, pour pouvoir définir les activités du projet. Il ne serait, par exemple, pas pertinent de proposer une activité éloignée d'un douar si l'on sait que les femmes n'ont pas accès à des moyens de déplacement - possibilité d'utiliser un moyen de locomotion ou d'utiliser de l'argent pour payer un moyen de transport - ou encore de développer une culture exigeante en eau alors que les femmes n'ont pas de droits d'usage pour l'eau, etc....

Ainsi les femmes peuvent avoir accès à la terre pour cultiver, mais n'en possèdent pas la propriété parce que la législation ou le contexte socioculturel limite souvent l'accès des

femmes à la propriété foncière et ne peuvent donc pas décider comment s'en servir : vendre ou louer, cultiver telle ou telle variété. Les femmes peuvent avoir accès au revenu grâce à leur production agricole ou artisanale, mais n'exercent aucun contrôle sur la façon dont il est dépensé

4°) Les facteurs d'influence :

Quels sont les facteurs et institutions, dans telle société donnée, ou dans quel segment de population considérée, qui peut influencer, favorablement ou défavorablement, un cheminement vers une réduction des inégalités de genre ?

Dans toute société, la division du travail entre les hommes et les femmes, le type de travail accompli par chacun des genres, l'accès et le contrôle des ressources et bénéfices selon les genres ne sont pas des données statiques, qui n'évoluent pas. Plusieurs facteurs influencent et modifient ces rapports sociaux. Dans une approche genre et développement, il importe d'identifier ces facteurs pour développer des stratégies adaptées pour promouvoir l'égalité entre les genres.

Parmi les facteurs d'influence, on distingue les facteurs :

- **Politiques** : régime, représentation, sphère d'influence, alliés - e - s, conflits, ...
- **Économiques** : taux de pauvreté, taux d'inflation, répartition des revenus, marché du travail interne et externe, privatisation des services, ...
- **Culturels** : normes et organisation sociale, type de famille, hiérarchie sociale, forme d'organisation collective, religion, coutumes, traditions, ...
- **Liés à l'éducation** : système éducatif, images et stéréotypes transmis par l'éducation, scolarité des filles et garçons, ...
- **Démographiques** : structure par âge et sexe, répartition spatiale de la population, mortalité maternelle – infantile, ...
- **Institutionnels** : bureaucratie, dispositifs pour générer et transmettre les savoirs, savoir faire, technologies, ...
- **Juridiques** : législation locale, statut juridique des personnes, engagement via les conventions internationales, ...
- **Internationaux** : influence de la culture occidentale, etc

Ainsi la capacité des femmes à entreprendre des activités économiques ne dépend pas seulement de l'accès à des ressources financières ou à des moyens de production. Elle est conditionnée par une série de facteurs culturels, politiques, économiques et sociaux qui peuvent favoriser ou restreindre leur participation dans le domaine économique, comme le montre l'étude réalisée au Maroc en 2004 par l'AMAPPE :

Au Maroc, la répartition sexuelle des rôles ne favorise pas toujours, pour les femmes, la disponibilité nécessaire à la conduite d'une entreprise. La conciliation des rôles liés à la production et à la reproduction et l'absence de services et de technologies appropriées pour alléger les corvées des femmes constituent des obstacles importants à l'accès des femmes à l'emploi et au développement de l'entrepreneuriat féminin, étant donné que les femmes ne disposent d'une ressource essentielle qu'en quantité très limitée : le temps.

Les stéréotypes de genre constituent également un facteur d'influence majeur. Le concept de bonne réputation des femmes, et par extension de leur famille, est par exemple une valeur centrale dans les sociétés maghrébines. Ce concept, et ces diverses facettes, a un impact sur ce qui est considéré comme étant une attitude ou une activité respectable ou acceptable pour une femme. Ainsi, dans certains milieux, les femmes ne sont pas encouragées à s'investir dans des activités qui demandent de fréquents déplacements ou de nombreux contacts avec des hommes ou dans un environnement d'hommes.

Dans les études réalisées sur la condition socio-économique des femmes en Algérie et au Maroc montrent que la question de la mobilité des femmes est étroitement liée à la perception socioculturelle des rapports hommes/femmes dans le Maghreb.

Sur ce volet la Direction de la statistique, au Maroc, s'est intéressée au degré de participation de la femme à la prise de décision dans la sphère familiale et communautaire. L'étude démontre qu'une proportion très importante des femmes rurales (85,3%), et dans une moindre mesure des femmes urbaines (61,2%), doivent obtenir l'autorisation de leur père ou de leur conjoint pour se déplacer. De même, des activités qui sont considérées comme étant traditionnellement masculines telles que l'utilisation de machinerie ; d'emblée la société, et les femmes elles-mêmes, considèrent qu'elles n'ont pas les capacités de le faire.

L'éducation constitue également un facteur d'influence déterminant : faible scolarisation des filles, faible accès à la formation professionnelle. Les filières de la formation professionnelle offertes aux filles contribuent particulièrement à renforcer la position des femmes dans les secteurs « traditionnellement » féminins et précaires. Ainsi en Algérie c'est le **domaine des trois « C »** à savoir cuisine, couture et coiffure et au Maroc : textile

et artisanat notamment.

5°) La condition et la situation :

Du point de vue de l'analyse genre, on fait la distinction entre **les conditions de vie** des hommes et des femmes, qui touchent l'état matériel des individus dans leur quotidien, et **leur situation sociale**, liée à leur situation politique, économique et sociale comparée à celle des hommes ou des femmes d'une société donnée.

Selon l'approche genre, **il ne suffit pas par exemple d'améliorer les conditions de vie des femmes** par leurs accès aux soins, meilleur revenu, meilleures conditions de logement. **Il est essentiel de viser également l'amélioration de leur position sociale** notamment par la possibilité d'exercer une influence, de prendre des décisions par rapport aux hommes, si on veut qu'elles puissent bénéficier également des initiatives de développement.

Les programmes ou projets de développement ont des répercussions différentes sur les conditions de vie des femmes et des hommes et sur leur situation. Ainsi un projet d'approvisionnement en eau potable dans un douar ou un quartier peut améliorer la condition des femmes par l'allègement des tâches mais avoir peu d'impact sur celle des hommes.

Dans le cadre de ce même projet, on peut aménager un point d'eau, sans tenir compte par exemple de l'avis des femmes pour le choix de l'emplacement et sans les impliquer dans la gestion de ce point d'eau. **Dans ce cas**, le projet aura contribué à *l'amélioration des conditions de vie des femmes* par leur accès à ce point de l'eau saine à proximité de la maison et l'allègement des tâches liées à l'approvisionnement en eau. Il aura répondu à un besoin pratique des femmes.

Si ce même projet aurait contribué à organiser les femmes, leur donner la possibilité de décider de l'emplacement du point d'eau en fonction de leurs besoins, renforcer leur capacité pour assurer l'entretien et la gestion du point d'eau. **Dans ce second cas**, le projet aura répondu à *un intérêt stratégique des femmes*. La conception de ce projet, de cette manière, contribuera à l'augmentation du pouvoir de décision relatif à des infrastructures essentielles comme l'alimentation en eau potable.

6°) Besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes :

Les premiers sont immédiats et réfèrent aux conditions de vie pratiques et concrètes des femmes ; les seconds prennent en compte une plus longue durée et le fait de permettre, à terme, de rompre avec les inégalités de genre.

L'analyse genre fait **la distinction entre les besoins pratiques et les intérêts stratégiques, qui sont respectivement liées à la condition de vie et à la situation des individus**. Généralement, les projets visant uniquement à répondre aux besoins pratiques et à améliorer les conditions de vie des femmes maintiennent et renforcent les rapports traditionnels entre les femmes et les hommes. Les **intérêts stratégiques**²⁴³ des femmes en tant que groupe incluent notamment :

- Moins de vulnérabilité à la violence et à l'exploitation ;
- Plus de sécurité économique, d'indépendance, de choix et de possibilités ;
- Responsabilités partagées avec les hommes et l'État en ce qui concerne le travail lié à la reproduction ;
- Possibilité, avec d'autres femmes, de s'organiser pour développer la force, favoriser la solidarité et l'action ;
- Pouvoir politique accru ;
- Plus de capacité à améliorer la vie et l'avenir de leurs enfants.

²⁴³ Source : *Etude sur l'identification d'activités économiques potentielles pour les femmes au Maroc*, réalisée par l'AMAPPE en 2004

<u>Types d'intervention répondant aux besoins pratiques des femmes :</u>	<u>Types d'intervention répondant aux besoins stratégiques des femmes :</u>
- Provision d'eau potable - Amélioration d'accès aux soins de santé - Opportunités de gagner des revenus pour le ménage - Provisions de services de base et liés au logement - Distributions alimentaires	- Allègement du fardeau lié au travail domestique et à la garde d'enfants - Abolition des formes institutionnalisées de discrimination (lois et systèmes légaux tendant à favoriser les hommes) - Mise à disposition de services de santé reproductive proposant aux femmes le contrôle de leur fertilité - Mesures contre la violence masculine - Création d'opportunités de s'organiser collectivement

Source: C. Moser, Gender planning in the Third World : meeting practical and strategic gender needs

Besoins pratiques	Intérêts stratégiques (ou intérêts stratégiques de genre)
Plutôt immédiats et à court terme	Plutôt à long terme
Font intervenir les femmes à titre de bénéficiaires, et pas comme participantes actives	Font intervenir les femmes comme agents, ou leur permettent de le devenir
Ont trait aux conditions de vie quotidienne : eau, alimentation, santé, logement, revenus...	Ont trait à la position désavantagée des femmes dans la société, à leur manque de ressources et d'éducation.
Facilement identifiables par les femmes	Ne sont pas facilement identifiés par les femmes
Peuvent être satisfaits par des apports matériels précis : aliments, services de santé, formation...	Peuvent être satisfaits par la sensibilisation aux questions de genre et par la prise de conscience de ces questions, par l'éducation et la formation, la mobilisation politique...
Peuvent en général être satisfaits sans modifier les rôles et rapports	Peuvent donner du pouvoir aux femmes et transformer les rapports entre les sexes

Les besoins pratiques et stratégiques des femmes entrepreneures dans les pays du Maghreb :

Les besoins pratiques des femmes entrepreneures représentent l'ensemble des « **outils** » nécessaires aux femmes pour développer une activité économique :

- La formation technique pour améliorer le processus de production ;
- L'information et la formation pour assurer la commercialisation ;
- L'information et la formation sur les procédures administratives, la législation et la fiscalité, les programmes d'appui à la micro entreprise et leurs formalités ;
- L'accompagnement dans l'élaboration des projets ;
- L'accès à des financements pour l'investissement et le fonds de roulement ;
- L'accès à des locaux ;
- L'accès à des moyens de production et notamment à des technologies « modernes » pour améliorer le rendement et la productivité et alléger la pénibilité des travaux ;

Les besoins stratégiques concernent l'ensemble des **moyens** qui permettent aux femmes d'améliorer leur position sociale afin qu'elles soient capables d'assurer la viabilité de leur activité économique en assurant le contrôle de leurs ressources et bénéfices.

- Le développement de l'autonomie financière ;
- La participation des femmes aux processus de prise de décision tant au niveau familial que communautaire ;
- L'augmentation de la représentativité des femmes dans les instances de

- décision politiques et économiques ;
- La reconnaissance sociale de leur potentiel et de leur contribution ;
- L'augmentation de la mobilité des femmes ;
- Le développement de leur confiance en elles ;
- Le plaidoyer auprès des décideurs pour qu'ils reconnaissent le potentiel des femmes et prennent en compte leurs besoins.

6°) Les niveaux de participation des populations considérées : quatre niveau possibles, du moins au plus participatif. De l'action où elles sont des bénéficiaires à l'action elles deviennent les porteuses de l'action – projet.

7°) Les possibilités de transformation d'une situation : l'analyse Genre et Développement part du postulat que les situations ne sont pas statiques et données une fois pour toutes. Toute société est concernée par du changement possible, et éventuellement souhaité, même si c'est plus ou moins facile selon les situations.

8°) Le concept « d'empowerment » ou « renforcement du pouvoir / habilitation » :

La traduction du terme anglais « empowerment » ne fait toujours pas l'unanimité mais il se traduit généralement par l'expression : **appropriation de pouvoir** ou encore par les termes **autonomisation** ou **habilitation**. Selon Caroline Moser, l'*empowerment* pour les femmes, pourrait se définir comme suit : « *La capacité des femmes à accroître leur propre autonomie et leur force interne. Cela est identifié comme le droit de faire des choix dans la vie et d'influencer la direction des changements via la capacité d'acquérir le contrôle sur les ressources matérielles et non matérielles*²⁴⁴ ».

D'autres auteurs définissent le terme *empowerment* comme étant « *un processus par lequel, au moyen de leurs luttes contre l'oppression, les actrices et acteurs sociaux augmentent individuellement et collectivement leur pouvoir, c'est-à-dire leur autonomie et leur contrôle sur leur propre vie et dans la société*²⁴⁵ ».

Dans plusieurs pays, les femmes s'organisent ou furent organisées pour exercer des pressions, faire campagne pour des lois anti-discrimination, sensibiliser le public, se syndiquer et manifester pour ou contre l'accès à la planification des naissances, le vote des femmes. On a ainsi observé des progrès dans ces domaines au cours des dernières décennies. Pourtant, avec la mondialisation des marchés et en dépit de la croissance économique, les femmes s'appauvrissent toujours davantage et subissent encore de nombreuses formes de violence ou d'inégalités. Contribuer à l'*empowerment* des femmes

²⁴⁴ Moser, 1989.

²⁴⁵ Dagenais et Piché, 1994

constitue un élément stratégique pour le collectif et favorise, ainsi, l'amélioration de leur situation.

Par ailleurs il s'agit de mener une réflexion sur les différentes conceptions du pouvoir : le pouvoir de, le pouvoir en, le pouvoir avec, le pouvoir sur, ainsi que sur les trois niveaux touchés : individuel, relationnel, communautaire.

Exemple : Dans une commune rurale au Maroc, peu après la conduite d'un diagnostic participatif, les autorités locales visitèrent le village. Comme le voulait la tradition, les hommes s'assirent devant et les femmes se regroupèrent au fond de la salle. Le représentant villageois prit la parole et expliqua que la communauté voulait que des puits soient construits (près de son domicile). Une femme se leva soudain au fond de la salle et exprima son désaccord. Au cours du diagnostic, elle avait participé avec d'autres femmes à l'analyse des coûts et avantages de ce projet, qui avait montré que chaque puits ne profiterait qu'à quelques personnes. Elle fit ensuite une proposition : construire un four collectif qui, dans son opinion, bénéficierait à beaucoup plus de familles du village. Elle fut appuyée dans ce sens par de nombreuses autres femmes qui avaient trouvé le courage de parler.

Ces femmes avaient pris de l'assurance parce qu'elles avaient eu l'opportunité de faire leur propre analyse de la situation et avaient examiné le pour et le contre de chaque option. Grâce au consensus obtenu sur les priorités durant les discussions de groupe et les réunions des groupes cibles, elles comprirent qu'elles avaient le pouvoir de donner leur point de vue et les connaissances suffisantes pour défendre leurs propres choix.

Projet	Problèmes de genre
Aménagement de pistes rurales pour désenclaver des douars	- Qui profitera des opportunités d'emploi liées aux travaux de construction de la route ? - Les femmes seront-elles associées à la prise de décision sur le choix des routes à aménager en priorité ? - Possibles appréhensions des femmes pour leurs enfants et leurs maris (accès à la ville et ses dangers ou tentations, immigration) - Accès au marché facilité pour la commercialisation des productions : qui en profitera ? les femmes pourront-elles aussi aller vendre leurs productions en ville ? Profiteront-elles des nouveaux revenus générés par l'augmentation de l'activité ? - Accès à des moyens de transport : les femmes auront-elles accès de la même façon que les hommes à des moyens de déplacement et profiter du désenclavement ?
Développement du tourisme rural	- Présence d'étrangers pouvant favoriser les chocs culturels - Pression accrue sur des ressources comme l'eau et donc approvisionnement en eau plus difficile pour les femmes - Dans le cas d'aménagement de chambres chez l'habitant, y aura-t-il une augmentation de la charge de travail pour les femmes ? - Qui va profiter des revenus générés par le tourisme ? - Risque d'abandon des activités agricoles (productions vivrières) par les hommes pour cibler le tourisme

III) De l'Intégration des Femmes au Développement à Genre Et Développement :

« Trois constats ont amené les acteurs à tenir compte du genre dans les approches de développement :

1- Le fait que dans toute société les femmes forment un groupe désavantagé par rapport aux hommes, en terme de bien être (éducation, santé, revenu, etc.), en terme d'accès et de contrôle des moyens de production et en terme de pouvoir ;

2- Le fait que dans toute société les femmes et les hommes ont des besoins et des opportunités différentes, compte tenu de leurs rôles et responsabilités distinctes, et compte tenu de l'inégalité dans l'accès et le contrôle des ressources ;

3- Le fait que cette situation d'infériorité constitue un obstacle au développement, puisqu'elle limite les chances et les opportunités de la moitié d'une population». ²⁴⁶

« L'approche genre a été amenée à évoluer. En 1975, avec l'ouverture de la décennie des Nations Unies pour la femme, on fait le constat que les femmes sont « hors du processus de développement » et il faut donc les y intégrer. C'est à ce moment qu'apparaît l'approche « Intégration des femmes dans le développement » (IFD). Ciblée au départ sur les femmes, cette approche s'est progressivement transformée et enrichie pour aboutir à une approche centrée sur les relations hommes femmes : c'est l'approche Genre et Développement (GED), que l'on essaie de privilégier aujourd'hui dans les interventions de développement »²⁴⁷.

²⁴⁶ Source numérique : http://www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie_1_approche.htm

²⁴⁷ Op cit

Dans les années 65-70, un intérêt apparaît dans les théories du développement pour les femmes. Avant, on pensait « *au neutre* », hommes et femmes confondus ou plus exactement, les femmes étaient « *invisibles* ».

A la fin des années 70, le thème se répandit dans les universités, particulièrement les anglo-saxonnes, mais aussi celles de l'Inde et de l'Amérique Latine.

L'approche « Femmes et Développement » repose sur deux postulats

1°) le constat, la description de la situation des femmes du Tiers Monde au sein de cadres sociaux dits : « *patriarcaux* » à travers les études féministes qui datent de la fin des années 60) et

2°) la recherche de pragmatisme sur la façon la plus adéquate de faire profiter les femmes de l'entreprise de développement.

Dans cette approche, les femmes sont un « *groupe cible* » uniquement passif. C'est l'époque (1960-1970) de la théorie des besoins essentiels ou besoins basiques. Il s'agit de satisfaire les besoins essentiels identifiés comme les besoins de bases des femmes. C'est cette vision des choses qui est dominante dans les thèmes du développement de cette période.

Les difficultés, dysfonctionnements, augmentation de la pauvreté ont fait ressortir la question des femmes chez les bailleurs de fond et les Nations Unis décrètent la décennie 75-85, décennie des femmes pour le développement.

Cependant, les bouleversements à la fin des années 80 et l'orientation vers le libéralisme économique et le marché, vont aboutir aux différents plans d'ajustement structurels. Pénalisant plus les femmes que les hommes et vont aboutir à « un transfert des tâches de nature sociale vers le travail gratuit des femmes ²⁴⁸ ». Cette évolution et l'échec des Plan d'Ajustement Structurels - P. A. S.-, décrié par les populations des pays ayant optés pour ce type de démarche, en amène au retour des préoccupations sur le développement au niveau des bailleurs de fonds.

C'est pourtant à cette période, que grâce à l'investissement multiforme (école, famille, éducation...), les femmes ont acquis de la visibilité. Celle-ci est renforcée par l'usage

²⁴⁸ S. Bessis (1996), La féminisation de la pauvreté, in Femmes du sud, chefs de famille. Khartala Paris

aujourd'hui à l'échelon international de la dimension genre comme indicateur de développement humain.

Cette première approche fut petit à petit critiquée, au motif que « *les femmes* » n'étaient pas une partie à part et isolée d'une société. Elles en étaient parties intégrante. Ainsi cette première approche appelée Women and développement - Femmes et développement - est due, au départ, à des chercheuses isolées puis certaines grandes organisations internationales s'y intéressèrent : FAO, UNICEF, BIT.

La seconde appellation : Women in development, « *Femmes dans le développement* », adoptée par l'United States Agency for international Development – USAID - et le lobby qui obtint, en 1973, l'amendement PERCY aux USA.

L'amendement PERCY au US Foreign Assistance Act stipule que l'aide américaine doit : « *placer les femmes dans leurs économies nationales de façon à améliorer le statut des femmes et à favoriser le processus de développement* ».

Cet amendement fut obtenu par un lobby convaincu que la mise à l'écart des femmes lors de la première décennie avait été dommageable, aux femmes en particulier et à par voie de conséquence l'ensemble du processus de développement en général.

Ce changement d'appellation et de conception s'est appuyé sur un ensemble de recherches et d'analyses théoriques qui ont réalisé un premier tournant important. Un livre phare de cette époque, celui d'Esther Boserup, intitulé « *Women's role in economie development* » paru en 1970. Elle y analysait le rôle actif que les femmes jouent dans les systèmes économiques des pays du Tiers Monde et la façon dont, en dépit de ce rôle, elles étaient écartées et ignorées des plans de développement. En France, le même schéma d'analyse sera repris par Andrée Michel²⁴⁹, dix ans plus tard.

²⁴⁹Cf.

-Isabelle JACQUET, « Développement au masculin/féminin » ; Editions L'Harmattan, Paris, 1995

-Andrée MICHEL, « Les femmes dans la société marchande », Paris, PUF, 1978.

1°) Intégration des Femmes au Développement - IFD :

L'approche IFD a misé sur la promotion de l'accès des femmes aux nouvelles technologies et à l'éducation, afin d'assurer leur pleine participation sociale et économique. Plusieurs lacunes ont été observées dans son application, mais également dans ses fondements :

- L'approche IFD, de par l'importance accordée aux responsabilités individuelles des femmes d'assurer leur intégration et leur participation au développement, a négligé tout l'aspect des rapports hommes femmes.
- Elle est basée sur l'hypothèse que les rapports de genre changeront d'eux-mêmes à mesure que les femmes deviendront des partenaires économiques à part entière dans le développement.
- Elle ne cherche pas à modifier les rapports d'inégalités entre les hommes et les femmes, pas plus qu'elle ne considère les différences même au sein des mouvements des femmes, c'est-à-dire des différences de classe, de caste, d'ethnie entre les femmes.
- La sphère du privé est négligée au profit de la sphère publique. L'approche omet de tenir compte que, bien qu'elles puissent intégrer le domaine du travail et poursuivre des objectifs ambitieux, les femmes doivent toujours assumer les tâches quotidiennes du soin des enfants et du travail domestique ce qui occasionne une surcharge de travail.

L'ensemble de ces lacunes a donc inévitablement amené les chercheurs à développer d'autres modèles d'intervention de développement.

2°) Approche Genre Et Développement - GED :

L'approche GED, qui a vu le jour à la fin des années 1980, résulte de nombreuses critiques formulées par des femmes chercheuses du Nord et du Sud, insatisfaites des approches précédentes. Ces approches avaient ignoré l'apport des femmes et leur contribution à la production de biens et de services dans leur communauté. Les femmes étaient toujours confinées dans leur rôle traditionnel familial (soins des enfants, activités traditionnellement réservées aux femmes telles que la broderie...).

L'approche GED se combine au concept de développement durable et équitable. En plus de chercher à intégrer les femmes au développement, **elle vise à exploiter le potentiel des initiatives de développement à transformer les relations sociales et de genre, afin de réduire les inégalités de genre et de donner plus de pouvoir aux femmes sans pour autant diminuer celui des hommes.** Contrairement aux approches précédentes, **l'approche GED considère les femmes comme agentes de changement plutôt que comme bénéficiaires passives de l'aide au développement.**

L'application de l'approche GED doit permettre aux projets de développement de répondre aux besoins pratiques des femmes et aux intérêts stratégiques de celles-ci. L'approche GED se caractérise par :

- Une stratégie qui vise à permettre l'intégration des préoccupations de programmes et projets de développement.
- Une approche qui cherche à promouvoir l'égalité entre les sexes par *l'empowerment* des femmes et des hommes dans la population et dans les activités de développement.
- Une approche qui prône des valeurs d'égalité dans tous les domaines où les écarts entre les hommes et les femmes sont grands, notamment dans la division du travail ; l'accès aux services et aux ressources ; le contrôle des ressources et des bénéfices ; le pouvoir décisionnel.
- Une approche qui ne se concentre pas uniquement sur les femmes ou sur les hommes, mais plutôt sur la transformation des rapports entre les genres dans un sens plus égalitaire.

- Une approche qui ne tente pas de marginaliser les hommes mais d'élargir la participation des femmes à tous les niveaux.
- Une approche qui ne vise pas à transformer les femmes en hommes, mais bien à s'assurer que l'accès aux ressources ne relève pas de l'appartenance à un sexe.

L'approche	L'approche	Le centre d'intérêt	Le problème	L'objectif	La solution	Les Stratégies
Intégration des femmes au développement (IFD)	Une approche qui considère les femmes comme étant le problème	Les femmes	L'exclusion des femmes	Un développement plus efficient, plus efficace	Intégrer les femmes au processus de développement existant.	Projets pour femmes, volets femmes, projets intégrés, accroître la productivité des femmes, accroître la capacité des femmes d'effectuer les tâches traditionnellement liées à leur rôle
Genre et développement (GED)	Une approche du développement	Les rapports femmes - hommes	Les relations de pouvoir inégales (riches et pauvres ; femmes et hommes) empêchent un développement équitable et la pleine participation des femmes	Un développement équitable et durable, où les femmes et les hommes prennent les décisions : autonomie et autodétermination.	Accroître le pouvoir des plus démunis qui sont en général des femmes. Transformer les relations non-égalitaires	Identifier / Considérer les besoins pratiques déterminés par les femmes et les hommes en vue d'améliorer leur condition. Traiter en même temps des intérêts stratégiques des femmes

Source : Un autre genre de développement. Un guide pratique sur les rapports femmes – hommes dans le développement, CCCI/Match/Acopi, Québec, 1991.

²⁵⁰ Un autre genre de développement. Un guide pratique sur les rapports femmes – hommes dans le développement, CCCI/Match/Acopi, Québec, 1991

IV) Les outils de l'approche genre

De puis les années 80, une série d'outils ont été élaborés pour permettre à la fois une analyse et une méthode de travail. Nous allons présenter quelques outils en lien avec les concepts de base que nous avons développé mais ne sera développé que le cadre de Havard.

1°) Le cadre de Harvard :

Ce cadre revoie au concept de la division sexuelle du travail et qui signifie les rôles et les travaux attribués aux femmes et aux hommes, sur la base des « rôles de genre », au lieu de se baser sur les capacités et les aptitudes de chacun – e.

Selon Caroline MOSER, chaque individu, femme ou homme, joue trois rôles dans la société (Rôle reproductif, rôle productif, rôle social/ communautaire)

- Ce cadre permet de définir des profils d'activité des hommes et des femmes, à chaque étape du cycle de vie.
- Il facilite l'étude des différences d'accès entre les hommes et les femmes aux ressources et aux bénéfices.
- Il suscite la récolte de données sur la distribution des rôles au sein des ménages. Cependant il ne met pas assez l'accent sur les relations, les connections entre les activités des hommes et des femmes.
- Le profil d'activités ou les 3 rôles (Moser Caroline).

Tableau d'analyse des rôles

Trois rôles	Femmes	Hommes	Lieu	Temps	Ressources
	E A PA	E A PA	E A PA	E A PA	E A PA
Rôle Reproductif : - Biologique. - Genre					
Rôle Productif : - Visible - Invisible / Oublié					
Rôle communautaire/ Social : - Valorisé - Payé - Non valorisé					

E : enfants ; A : personne adulte ; PA : personne âgée

- L'accès et le contrôle des ressources et des bénéfices :

A. Ressources	Accès		Contrôle	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Economiques : Terre Equipements, Outils techniques Main d'œuvre (homme, femme, enfants) Argents				
Socio – Politiques : Education – Formation Organisation- représentation. Leadership. Crédibilité – expérience.				
Temps				

B. Bénéfices	Accès		Contrôle	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Economiques : Revenu gagné Possession des biens Besoins essentiels (nourriture, vêtements, logement)				
Socio – Politiques : Education – formation. Pouvoir Politique Prestige, reconnaissance. Statut social – juridique. Prestations d'interventions et développement				
Culturels : Changements culturels. Capacité d'action. Dignité Sociale.				
Temps				

- Les facteurs d'influence analyse du contexte

Facteurs	Possibilités/ Contraintes <u>Pour</u> les relations hommes/Femmes	Possibilités/ Contraintes <u>Sur</u> les relations hommes/Femmes
Politiques		
Economiques		
Culturels		
Formation		
Facteurs démographiques		
Structures institutionnelles		
Environnement		
Relation Population – Coopération		
Facteurs juridiques		
Facteurs internationaux		

2°) Les cinq domaines

3°) Analyse socio économiques selon le genre (ASEG)

4°) Indicateurs sexo – spécifiques (PNUD)

5°) Gender Budgeting.

Conclusion :

- L'inégalité des sexes dans le travail domestique :

Cette disparité existe tout autant dans le monde familial et domestique. Le rapport de l'ONU en vue de la Conférence de Pékin en 1995 a démontré que les femmes sont largement victimes de la « double journée ». En moyenne, elles passent un bien plus grand nombre d'heures hebdomadaires que les hommes en travail familial et domestique « invisible » et non rémunéré : en cumulant le travail à l'extérieur et le travail domestique, les femmes travaillent en moyenne 13 % de plus que les hommes. La masse mondiale du seul travail domestique féminin, travail gratuit, indispensable au fonctionnement d'une société, représentait, en 1995, 11 milliards de dollars et les 2/3 du seul travail féminin. Les femmes travaillent donc plus et gagnent moins que les hommes. Dans les sociétés postindustrielles occidentales, à la « double journée » vient s'ajouter la « triple présence », puisque outre à leur travail et à leur foyer les femmes doivent se charger des personnes âgées démunies. La tendance de la dernière décennie semble avoir empiré avec le chômage et la précarité²⁵¹

Le droit au travail pour tous est garanti par l'article 55 de la constitution algérienne et de nombreux articles de la loi 90 – 11 du 21 avril 1990 font références aux principes de la non discrimination dans le domaine des rapports sociaux et hiérarchiques entre les hommes et les femmes. Malgré cela l'écart entre les femmes et les hommes en terme de participation au travail que ce soit sur le plan quantitatif, au titre de la comparaison des effectifs des femmes occupées et des hommes occupés, ou sur le plan qualitatif, au titre des postes de responsabilités et de l'architecture et le type d'activités qu'occupent les femmes et les hommes, en Algérie.

En quoi cette approche genre et développement concerne-t-elle les hommes ?

- L'établissement de relations plus équitables entre les hommes et les femmes nécessite la redéfinition des droits et des responsabilités de chacun dans toutes les sphères de la vie quotidienne.

²⁵¹ Source numérique : www.genreenaction.net/spip.php?article3705. La notion genre, un outil conceptuel indispensable (extrait de la présentation de genre en action pour la journée « genre et solidarité internationale » 12 décembre 2006.

- La vie des hommes est fortement influencée par le genre. Il existe des normes culturelles et sociales reliées à la masculinité qui confinent les hommes à certains rôles sociaux tels que leader, mari, fils, pourvoyeur. Ce qui les empêche parfois de réaliser pleinement leur potentiel humain dans d'autres domaines.
- L'adoption d'une perspective de genre est donc importante pour les hommes puisqu'ils subissent eux aussi les désavantages de leur socialisation

Chapitre quatrième : L'approche genre ; problématique et état des lieux en Algérie

Introduction :

C'est au cours des décennies 70-90 que la question des inégalités socio-économiques émerge, en Algérie, dans les préoccupations liées au développement (santé, éducation, planning familial...). Les besoins des femmes sont alors abordés, en particulier, en terme d'intégration au développement (Approche Intégration de la Femme au Développement – IFD). L'idée de mise en place de projets spécifiques aux femmes est avancée. Cependant, la perception du rôle de la femme demeure liée à la reproduction.

Devant l'échec ou les limites de la portée des politiques de l'Intégration des Femmes au Développement - IFD, l'approche “ genre et développement ” (GED) est avancée au cours de la décennie 90. Elle consiste fondamentalement à prendre en considération le caractère global des rapports sociaux – entre hommes et femmes notamment.

Un état des lieux des études engagées ces dernières années confirme l'impulsion par des organismes internationaux des recherches sur le thème général des femmes et du développement.

Les approches entreprises dans ce domaine n'ont qu'exceptionnellement soulevé la question du rapport du travail et de l'emploi des femmes et des hommes au processus du développement en Algérie. Ces approches ont encore moins indiqué si les politiques et les programmes engagés ont pris en compte l'intégration et la mise à contribution des femmes et des hommes au développement.

Au centre de ces actions, l'accent a été mis sur des questions globales comme le chômage, l'analphabétisme, la pauvreté, etc. Ces actions n'ont qu'exceptionnellement pris en compte, par ailleurs, le rapport hommes / femmes et développement soit par ignorance / méconnaissance ou par méfiance.

Section Première : Les femmes, le travail et le développement : Quel état des lieux en Algérie ?

Section Première : Les femmes, le travail et le développement : Quel état des lieux en Algérie

Introduction :

Alors que la recherche sur le développement s'appuie ailleurs sur un appareil conceptuel faisant appel aux notions de "gouvernance", de "financement", de "nouvelles technologies", etc., le développement humain dans un pays comme l'Algérie montre le décalage entre le réel et la théorie. Ce concept est abordé à partir des caractéristiques du travail et de l'emploi des femmes et de la question de l'intégration de ces dernières au développement.

Partant de la définition du premier *Rapport mondial sur le développement humain* (RMDH) publié en 1990 et de ses cinq conclusions générales, nous tenterons de contribuer à l'établissement d'un *bilan* relatif à la question des femmes et du développement en Algérie, dans une perspective d'intégration de genre à cette analyse

Le développement humain est défini, dans ce rapport, comme "*processus d'amplification*" des choix de l'individu. Les conclusions du Rapport tendent à montrer que les stratégies de développement humain "*ne négligent aucunement la croissance économique*", mais qu'elles "*insistent sur la nécessité de la faire se répercuter sur l'existence humaine*". Pour ce faire, ces stratégies dites *stratégies nationales en faveur du développement humain* devaient reposer sur la réalisation d'un *état des lieux*, la préparation d'un *plan de restructuration* des budgets et la formulation d'une *stratégie* viable au plan politique.

Si la référence va plutôt au premier RMDH (1990), et non pas aux derniers rapports avec leur appareil conceptuel relatif aux notions de "gouvernance", de "financement" et de "nouvelles technologies", c'est parce que nous estimons que l'approche du développement humain dans un pays comme l'Algérie est loin d'être au cœur du débat et des préoccupations actuelles.

Ailleurs, l'on se préoccupe du bilan d'un demi-siècle de mise en place des institutions pour le nouvel ordre économique international, de l'interpellation des politiques d'aide au développement, d'une part ; et du renouveau théorique, du renouvellement des définitions et des critères d'évaluation, d'autre part. En Algérie, on en est encore à la

question d'un bilan sur la situation socio-économique et politique des populations vulnérables - des femmes notamment.

Dans l'Algérie de l'an 2010, la question à mettre au premier plan, parce qu'elle relève d'une certaine urgence, est celle l'existence même d'une stratégie nationale en faveur du développement humain. Le lien entre la prospérité économique et le développement humain n'est ni automatique ni évident ; alors, dans quelle mesure et comment la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) se traduit-elle en développement humain dans la société ? Quelles en sont les répercussions sur les situations des femmes ? Et qu'elles seront les répercussions de la reconnaissance de toutes les formes de leur travail – marchand formel et informel et non marchand – sur l'estimation de la production marchande et non marchande et par là sur l'appréciation du développement humain en Algérie ?

Une telle démarche reste à expliciter. Elle constitue une option essentielle, à notre sens, dans la mesure où elle permet de voir en quoi une problématique globale et une stratégie nationale en faveur du développement sont pertinentes dans une approche visant à cerner des questions spécifiques - comme celle des femmes (au pluriel) - dans des sociétés comme la société algérienne.

Ainsi, à travers la question du travail et de l'emploi des femmes en Algérie, nous abordons le concept de développement : quels apports, quelles limites mais surtout quels risques pour une approche qui se veut globale dans la prise en charge de rapports entre femmes et hommes en vue d'un développement humain durable ? Une telle démarche “ globalisante ” ne risque-t-elle pas de favoriser les tendances profondes d'exclusion et de marginalisation des femmes dans ce type de société ?

Des politiques de promotion de l'emploi sont entreprises depuis les années 1990. Elles viennent en réponse à une situation conjoncturelle. Une première évaluation s'impose pour voir dans quelles perspectives s'inscrivent-elles ; en quoi diffèrent-elles avec les démarches suivies jusque là ; à quelles stratégies répondent-elles et quels acteurs ou catégories sociales rentrent en ligne de compte dans la réussite de ces politiques ?